

## Romain Vincent démissionnaire à La Seyne

Elu dimanche soir au 1<sup>er</sup> tour sur la liste de son père à Saint-Mandrier, Romain Vincent se trouvait dans une situation originale. De fait, il était élu dans deux communes puisque le conseil municipal de La Seyne – où il siégeait dans l'opposition depuis 2014 – a vu son mandat prolongé jusqu'en juin prochain du fait du report du 2<sup>e</sup> tour. Pour autant, l'intéressé n'a pas tardé à régulariser sa situation. « Dès le

début de semaine, explique-t-il, j'ai adressé un courrier à Marc Vuillemot pour lui faire part de ma démission du conseil municipal de La Seyne. J'en ai profité pour le remercier pour l'exercice de démocratie dont il a toujours fait preuve lors des séances publiques, permettant à chacun de s'exprimer sans retenue. En retour, il m'a indiqué être touché de voir partir l'élu qu'il considérait comme le plus constructif au sein de l'assemblée. Je

me suis en effet toujours attaché à participer de manière positive et sans polémique », conclut Romain Vincent.

Du fait de sa démission, c'est le suivant sur la liste de l'opposition élue en 2014 qui devrait le remplacer (du moins sur le papier). Il s'agit de Jean-Louis Estienne, qui est aussi en 4<sup>e</sup> position sur la liste de Sandra Torres qualifiée pour le 2<sup>e</sup> tour des municipales 2020 !